

SANTÉ PUBLIQUE ET POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

QUELLES ARTICULATIONS,
QUELS ENJEUX,
QUELLES PERSPECTIVES ?

24 SEPTEMBRE 2013 -
CHAMBRE DE MÉTIERS ET
DE L'ARTISANAT DE PARIS



NE MANQUEZ PAS CET ÉVÈNEMENT **LE 24 SEPTEMBRE**

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE PARIS - 72, RUE DE REUILLY - 75012 PARIS

CONTACT :
INSET DE NANCY - VIVIANE BAYAD - PÔLE DE COMPÉTENCES SANTÉ PUBLIQUE
MAIL : VIVIANE.BAYAD@CNFPT.FR / TÉL. : 03 83 19 22 09

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.CNFPT.FR RUBRIQUE MANIFESTATIONS

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
80, RUE DE REUILLY
75012 PARIS
TÉL. : 01 55 27 44 00 - FAX : 01 55 27 44 01



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

Les collectivités territoriales démontrent, chaque jour, leur volonté de développer des politiques locales de santé et de réduction des inégalités sociales de santé. Elles mobilisent de nombreux moyens : des services spécialisés tels que la PMI et les services communaux d'hygiène et de santé, des personnels qualifiés, des plans locaux de santé, etc. Dans un exercice toujours plus difficile, elles concourent ainsi, de manière significative mais souvent silencieuse, à la santé publique française.

Au cours des dernières années, différentes réformes sont intervenues en ce domaine. La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales a procédé à une recentralisation des compétences en matière de santé publique. La loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires dite « HPST », prévoit une articulation entre services de l'Etat et collectivités dans l'organisation sanitaire et médico-sociale. Malgré ces réformes, l'organisation territoriale de la santé reste complexe.

Par ailleurs, les collectivités territoriales, gérant ou intervenant dans un large champ de compétences non sanitaires (habitat, éducation, environnement, transports, emploi, etc.), disposent de leviers pour agir sur les paramètres qui conditionnent la qualité de vie. Elles sont, de fait, de véritables acteurs de la santé qui, à travers l'ensemble de leurs politiques territorialisées, contribuent à créer des environnements favorables à la santé globale des habitants et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé. Dans ce contexte, de nouveaux modes de gestion des politiques publiques locales sont à anticiper afin de favoriser une prise en charge cohérente et concertée de la santé.

Ce colloque, réunissant des représentants de l'ensemble des acteurs concernés, veut marquer le début d'une nouvelle étape dans la réflexion collective en essayant, loin des débats théoriques, d'apporter des réponses concrètes en formulant des propositions d'évolutions législatives et réglementaires.

MARDI 24 SEPT. 2013

8h30 - 9h00 : Accueil des participants

9h00 - 9h15
ALLOCATION D'OUVERTURE :

FRANÇOIS DELUGA, président du CNFPT, maire du Teich

9h15 - 9h30

OUVERTURE DES DÉBATS :

3 questions à **SIMON RENUCCI**, maire d'Ajaccio, membre du Conseil national d'orientation (CNO) du cnft

9h30 - 10h00

QUELS SONT LES ENJEUX D'UNE ARTICULATION ENTRE POLITIQUES PUBLIQUES ET SANTÉ ?

GÉRARD SALEM, géographe de la santé, professeur des Universités, chercheur à l'Université Paris X - Nanterre, au Laboratoire Espace, santé, territoire

10h00 - 11 h15

TABLE RONDE

SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT URBAIN : QUELS LIENS ?

À travers leurs compétences en matière de transport, d'aménagement du territoire, d'urbanisme, et d'habitat, les collectivités territoriales développent des politiques impactant directement ou indirectement les conditions environnementales de vie et donc l'aggravation ou la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. Quels sont les enjeux de la gestion de ces politiques publiques sur la santé ? Quels liens s'établissent entre développement urbain et déterminants de santé ? Comment la gestion de ces politiques peut contribuer à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé sur un territoire ? Comment construire une politique locale, dans ces domaines, favorable à la santé ?

Intervenants :

GENEVIÈVE DARRIEUSSECO, co-présidente du groupe de travail santé à l'Association des maires de France (AMF), maire de Mont-de-Marsan, présidente de la communauté Marsan agglomération

ALAIN PASTY, directeur général des services de la ville d'Epinay-sur-Seine

PATRICK DOUTRELIGNE*, délégué général de la Fondation Abbé Pierre

AÏCHA BASSAL, adjointe au maire en charge de la santé à la ville de Nantes

11h15 - 12h30

TABLE RONDE

SANTÉ ET COHÉSION SOCIALE : QUELS LIENS ?

Les politiques publiques locales de la petite enfance, de l'éducation, de la culture, de la vieillesse sont autant de champs d'intervention des collectivités sur le cadre de vie social et culturel des habitants et donc sur les déterminants sociaux de la santé. Quels sont les liens entre ces conditions de vie et la santé ? Comment avoir une approche globale de ces déterminants d'accès à la santé ? Comment construire une politique locale, dans ces domaines, favorable à la santé ?

Intervenants :

JEAN-PIERRE HARDY*, responsable de la direction sociale de l'Assemblée des départements de France (ADF)

CATHERINE RICHARD, pôle politiques territoriales, sociales et de la jeunesse, Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DR/JSCS) Ile-de-France

BRUNO TARDIEU, délégué général du mouvement Agir tous pour la dignité (ATD) Quart Monde

VIRGINIE LE TORREC, adjointe au maire, ville de Saint-Denis

12h30 - 13h45 : déjeuner

13h45 - 15h00

TABLE RONDE

SANTÉ ET GOUVERNANCE LOCALE : QUELS PRINCIPES ET QUELS OUTILS ?

Pour répondre aux enjeux importants et croissants des inégalités de santé, il apparaît capital que soient privilégiés de nouveaux modes de gouvernance favorisant une gestion publique locale globale favorable à la santé. Cette gouvernance locale devrait amplifier la concertation entre les différents échelons du territoire, le décloisonnement entre les différents champs de compétence des collectivités, l'analyse de l'impact sur la santé des différentes décisions politiques pour une aide à la décision, la participation des habitants. Elle peut se traduire par la mise en œuvre de nouveaux outils ou fonctionnements tels l'intersectorialité, les plans locaux de santé, les maisons et pôles pluridisciplinaires de santé, la démarche d'évaluation d'impact sur la santé, etc. De façon globale, sur quels outils de gouvernance pourrait s'appuyer efficacement les collectivités pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé ?

Intervenants :

PASCAL JOLY, préfet délégué pour l'égalité des chances auprès du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais

ANNE LAPORTE, responsable de la cellule ingénierie et appui méthodologique, chef de projet évaluation d'impacts sur la santé, Agence régionale de santé (ARS) Ile-de-France

FAOUZIA PERRIN, médecin-directeur de la ville de Grenoble, présidente de Méditoriales, membre du CA de la Société française de santé publique (SFSP), présidente du réseau français des villes-santé de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)

DIDIER MENARD, président de la Fédération des maisons et pôles de santé d'Ile-de-France (FÉMASIF) et de l'Association communautaire santé bien-être (ACSBÉ)

15h00 - 16h15

TABLE RONDE

SANTÉ ET CONTRACTUALISATION : QUELS PRINCIPES ET QUELS OUTILS ?

De nombreux dispositifs visent à favoriser une cohérence et une globalisation de l'organisation territoriale de la santé voire de la cohésion sociale, tels que les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS), les programmes de réussite éducatives (PRE), les ateliers santé ville (ASV), les contrats locaux de santé (CLS), les contrats locaux de santé mentale (CLSM)... Sur quels outils de contractualisation pourraient s'appuyer efficacement les collectivités pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé ?

Intervenants :

YVES TALHOUARN, délégué général à l'inspection des services, à la réforme des politiques publiques et à la santé, conseil général du Val-de-Marne

NICOLAS PRISSE, chargé de mission auprès du secrétaire général des ministères chargés de l'action sociale

HENRY METZGER, adjoint chargé de la santé à la ville de Mulhouse

JACQUELINE FONTAINE, vice-président du conseil régional de Lorraine

16h15 - 16h30

SYNTHÈSE DES DÉBATS

LAURENT EL GHOZI, président de l'association Élus, santé publique & territoires, président de la commission santé à l'Association des maires d'Ile-de-France

* sous réserve